

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement



5ème conférence Pan-Eurpéenne
et 3ème conférence de AFES-PRESS GMOSS sur :

« La RECONCEPTUALISATION DE LA SECURITE DANS LE CADRE DE
LA MONDIALISATION »

La Haye 9-11 Septembre 2004

la désertification en Algérie :

Aspects environnementaux et sécuritaires

Aspects environnementaux et sécuritaires dans le cadre de la globalisation

HAZI ALI

Septembre 2004



LOCALISATION



- ? Avec **2,381 millions de km2 de superficie**, l'Algérie longe d'Est en Ouest la mer Méditerranée sur 1200 km et s'enfonce du Nord au Sud sur plus de 2000 km au cœur même du grand désert du Sahara
- .
- ? Cet espace important abrite environ **32 millions d'habitants dont la majeure partie (90%)** vit dans la partie Nord du pays.
- ? La particularité géo-climatique du territoire national nous amène à considérer trois grands espaces ou écosystèmes.





LOCALISATION



- ? L'écosystème montagneux, localisé dans la zone tellienne
- ? L'écosystème steppique, compris entre l'isohyète 400mm au Nord et l'isohyète 100 mm au Sud.
- ? L'écosystème saharien : 80% de la superficie totale partagé par de grandes unités morphologiques, les ergs sableux, les hamadas (plateaux caillouteux) et le Hoggar



ETAT DES LIEUX

I) Le Sol

- ? L'Algérie connaît actuellement des problèmes environnementaux majeurs dû à plusieurs facteurs
- ? plus de 12 millions d'hectares soumis à l'érosion hydrique qui provoque des pertes en sol importantes entraînant l'envasement de barrages
- ? 20 millions d'hectares que constituent la zone steppique, sont menacés par la désertification



ETAT DES LIEUX

? Conséquences : perte des éléments fins du sol (120 millions de tonnes de sédiments / An) , glissements de terrain (16,6 m3 érodés/ An représentant 1,6 mm d'épaisseur de sol) et éboulements.

La superficie totale menacée par l'érosion hydrique est estimée à près de 10 millions d'ha.

? Autres conséquences : perte des ressources en eau par la non alimentation des nappes phréatiques, suite à la diminution de l'infiltration, l'envasement des barrages dont certains ont atteint un taux de sédimentation qui avoisine les 100%





ETAT DES LIEUX

? L'érosion éolienne.

Cependant l'élaboration par télédétection d'une carte de sensibilité à la désertification donne des résultats inquiétant puisqu'il ressort que près de **600.000 ha de terres en zone steppique sont totalement désertifiées sans possibilité de remontée biologique et que près de 6 millions d'ha** sont très menacés par les effets de l'érosion éolienne.



ETAT DES LIEUX

? La salinisation

Ce phénomène est notamment perçu au niveau des oasis et de certains périmètres agricoles situées dans les zones arides et semi-arides

A ce jour ,**300.000 ha de terres sont irrigables sur 1,4 millions d'ha** inventoriées ,classées et susceptibles d'être irriguées. risques de salinisation présents



ETAT DES LIEUX

? Les pollutions chimiques

L'utilisation incontrôlée des engrais et des produits phytosanitaires

Quantités d'engrais importantes utilisées par l'agriculture
(plus de 600.000 quintaux par an).

Autres formes de pollution : les eaux usées rejetées dans le milieu naturel, les décharges incontrôlées situées à proximité des terres agricoles.



ETAT DES LIEUX

? Les pratiques culturelles.

Pratiques culturelles inadaptées

l'introduction de la charrue à disques en milieu steppique

Les superficies labourées annuellement et soumises à l'érosion éolienne sont estimées à près de 1,2 millions d'ha.



ETAT DES LIEUX

? L'urbanisation

60% de la population totale vivent actuellement sur une bande côtière représentant environ 1,7% de la superficie totale .

La densité de la population dans cette zone est estimée à 233 habitants par km², alors qu'elle était de 169 hab./km² en 1977.

les surfaces perdues pour l'activité agricole sont estimées à 250.000 ha dont 10.000 ha en irrigué.



ETAT DES LIEUX

La situation est des plus alarmante.

La superficie agricole utile par habitant ne fait que régresser.

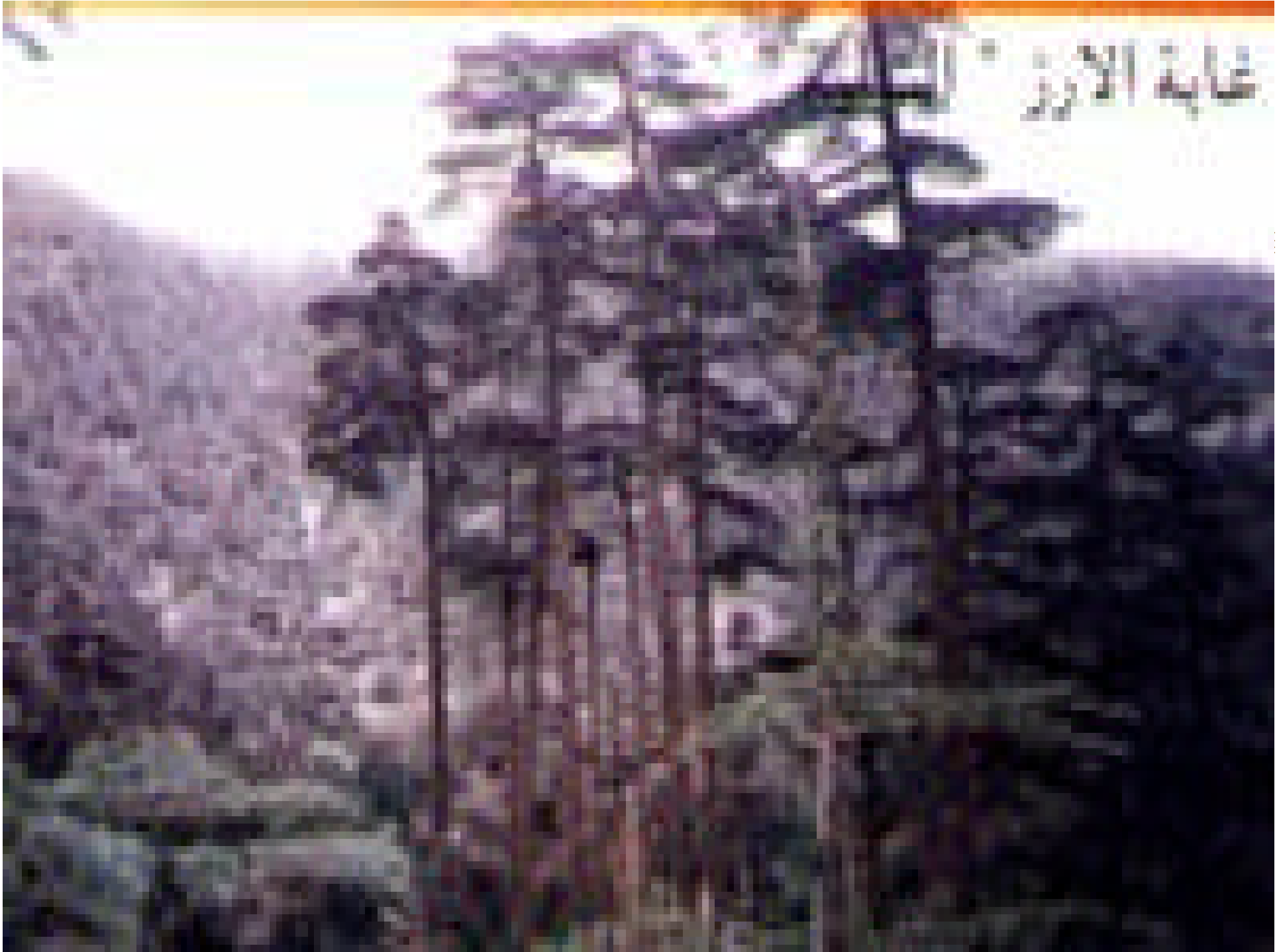
en 1962, la SAU / hab était de 0,82 ha, en 1982 0,36ha , en 1989 0,32 ha, actuellement 0,20 ha/hab.

Ces chiffres montrent bien une situation des plus inquiétante pour l'agriculture algérienne et surtout pour **la sécurité alimentaire du pays.**



Actions de protection

- ? **cette méthode a rencontré une forte opposition de la population locale qui détruisaient systématiquement les ouvrages de DRS,** ce qui aggrave ainsi la dégradation du sol.
- ? l'une des raisons de l'abandon de cette technique est également le coût financier très élevé de l'opération de réalisation et du manque d'entretien de cette infrastructure.]





La correction torrentielle

- ? Elle est l'une des techniques de la DRS qui continue à être utilisée du fait qu'elle permet la régulation des eaux torrentielles par la construction de petits barrages successifs et de seuils le long du torrent.
- ? Le volume réalisé à travers le territoire national est estimé à plus de 1 millions de m³.



Les plantations

- ? La couverture végétale du sol reste l'un des moyens les plus efficaces pour sa protection

La superficie plantées depuis l'indépendance est estimée à 1.000.000 d'ha

- ? Cependant, suivant les enquêtes réalisées sur le terrain et compte tenu des taux de réussite enregistré

(50% de la superficie totale a un taux de réussite de 80%, tandis que le reste a un taux de réussite moyen de 40%) la surface réelle boisée est d'environ 600.000 ha.



Les plantations

La superficie reboisée ne représente que 10% de la superficie totale des bassins versants à protéger, alors que le taux nécessaire pour protéger un barrage contre l'envasement est de 25%.

? Cela suppose qu'il faudra encore reboiser environ 1.000.000 d'ha pour protéger les bassins versants des barrages en exploitation et en projet.





L'amélioration foncière

L'opération consiste en des labours profonds nécessitant l'utilisation de bulldozers avec des rooters qui remuent le sol jusqu'à une profondeur de 1,20m. Cette technique permet une bonne infiltration des eaux, tout en augmentant les potentialités productives des sols, donc les rendements. **A ce jour, près de 50.000 ha ont été traités.**



LES RESSOURCES VEGETALES

- 
- ? **Avec 4.150.000 ha de forêts dont la moitié est du maquis, le taux de boisement n'est que de 1,5%.**
 - ? Au niveau steppique, les écosystèmes pastoraux subissent une dégradation persistante et continue .
 - ? Outre, la sécheresse persistante et cyclique, la végétation pastorale malgré sa variété et sa richesse, est soumise à une exploitation de type "minier" qui, a moyen terme, si cette situation persiste, verrait sa disparition totale.



LES RESSOURCES VEGETALES

- 
- ? L'alfa, avec 3 millions d'ha, reste la végétation homogène dominante avec l'armoise (4 millions d'ha), le sparte ainsi que le pistachier et le jujubier au niveau des dayas.
 - ? La flore du Sahara est dans la plupart des cas au stade relique comme le cyprès du tassili, les acacias radiana, la flore herbacée évaluée à, 500 espèces de plantes vasculaires et 700 espèces de cryptogames.



LES RESSOURCES ANIMALES

Le patrimoine génétique de la faune domestique et sauvage est riche et diversifié:

? **La faune domestique**

? **La faune sauvage**



La faune domestique

La faune domestique est surtout caractérisée par son patrimoine génétique bien adapté aux conditions climatiques du pays particulièrement pour le cheptel ovin.

Ce dernier est évalué à 17 millions de têtes dont 50% constitué de race locale Ouled Djellal, 30% de race Hamra, 15 à 20% de race Rembi. La race D'mina, très prolifique se concentre notamment au niveau du sud-ouest.



La faune domestique

- ? La race bovine quant à elle est estimée à 1,2 millions de têtes localisée à plus de 80% dans les zones tellienne.
- ? La race caprine, localisée à 70% en zones steppique avec plus de 2 millions de têtes. Les équins sont constitués de races barbes, pur sang arabe et arabe-barbe. Estimée à 150.000 têtes,.

Le camelin (dromadaire) compte un troupeau de 100.000 têtes localisé au sahara



La faune sauvage

- ? La situation privilégiée de l'Algérie explique la diversité des biotopes qui se succède depuis la zone méditerranéenne jusqu'à la zone saharienne.
- ? **Les zones protégées, recèlent d'importantes espèces animales dont le recensement fait ressortir 90 espèces de mammifères, 350 espèces d'oiseaux, 70 espèces de reptiles, 12 espèces d'amphibiens et 70 espèces de poissons d'eau douce.**



L'aspect social et sécuritaire

- ? Ces perturbations sont accentuées par le contexte d'affaiblissement de la gestion traditionnelle des terroirs provoqués par les changements socio-économiques
- ? les services techniques n'ont pas pu substituer à temps aux méthodes traditionnelles, de nouvelles règles de gestion adaptées
- ? Par conséquent, et malgré les efforts considérables consentis, la situation reste préoccupante car cette destruction a conduit à de multiples contraintes dans les systèmes traditionnels d'organisation et a entraîné une certaine démobilisation des populations qui, jusque là, assuraient la sauvegarde des ressources.



L'aspect social et sécuritaire

- ? Au niveau de cette zone, la problématique reste simple à comprendre par le fait que la demande en ressources est de loin supérieure à l'offre mais la solution reste compliquée, eu égard aux multiples paramètres liées et la sociologie des populations.
- ? Le libre accès aux parcours, a vu une multitude d'investisseurs dans l'élevage, compte tenu de sa rentabilité et la gratuité de l'unité fourragères.



L'aspect social et sécuritaire

- ? L'Algérie a vécu durant la décennie écoulée une période marquée par un sentiment d'insécurité générale qui a affectée non seulement les populations mais également la physionomie du pays.
- ? une bonne partie de son potentiel économique et écologique a été détruit.
- ? la lutte antiterroriste a conduit parfois au sacrifice involontaire d'une partie du patrimoine forestier
- ? Les zones au sud du sahara notamment au niveau de frontières avec le Niger, le Mali, la Mauritanie et la Lybie restent difficile à contrôler
- ? Le mouvement des populations s'accroît de plus en plus au fur et à mesure que les ressources locales s'amenuisent



CONCLUSION

- ? L'objectif volontariste de bien faire, ne tenant pas compte des différents intervenants dans un domaine spécifique, ajouté à l'omission des populations vivant dans ces zones à promouvoir, a donné naissance à des plans de charges certes ambitieux, mais très éparpillés avec des résultats très en deçà en rapport à l'effort déployé.
- ? Au vu de ce constat, si les méthodes d'approche restent les mêmes, la tendance ira vers la persistance de cette dégradation à un rythme qu'il est difficile d'estimer, mais certainement important.
- ? Une situation de dégradation continue des ressources naturelles ne fera qu'engendrer la famine qui à son tour engendrera des conflits sociaux et par conséquent l'insécurité pour tout le monde



CONCLUSION

- ? De ce fait, le meilleur moyen de lutter contre la désertification et par là même d'assurer la stabilité, la sécurité et la paix dans ces zones c'est d'engager immédiatement un programme de développement harmonieux des zones concernées notamment par la création d'une zone franche et tampon sur la bande frontalière du sud parce que la question sécuritaire est intimement liée au mode de développement de ces zones. **Cela permettra également de mieux contrôler le flux de migration de populations vers le Nord, notamment ceux de pays limitrophes qui ont tendance à immigrer en Europe.**
- ? **Par conséquent la participation des pays Européens d'une manière active au développement de cette zone aura pour résultat le traitement de la question de**



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

THANK YOU FOR YOUR ATTENTION